


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

6 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
-----------	-----------------	----

Enseignants	Delvaux Pierre ;Lambotte Pascal ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Le professionnel comptable, sentinelle et gardien légal de la bonne gouvernance ...</p> <p>Déontologie de l'expert comptable et du conseil fiscal</p> <p>Plan financier</p> <p>Evaluation d'entreprises</p> <p>Pratique de la procédure d'exclusion</p> <p>Points déontologiques lors de l'acceptation d'une mission</p> <p>Rôle de l'expert comptable dans le cadre des pouvoirs individuels de vérification des associés</p> <p>Missions spéciales de l'expert comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dissolution et liquidation de sociétés • Transformation de sociétés • Fusion et scission • Apport en nature et quasi'apport
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • de maîtriser la méthodologie liée à l'exécution des différentes missions légales ou conventionnelles qu'il sera amené à rencontrer dans le cadre de la profession d'expertcomptable et/ou de conseil fiscal ou de professions assimilées • de faire preuve d'aptitude à analyser et de critique afin de dresser le bon diagnostic face à ces différentes missions de contrôle ou de conseil. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Examen oral</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel des principes théoriques, légaux, normatifs et réglementaires. • Examen de cas pratiques de plan financier et de la jurisprudence relative à la responsabilité du fondateur par rapport au plan financier, examen de cas pratiques d'évaluations de sociétés, examen pratique de rapports établis dans le cadre des missions spéciales.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Vade'mecum de l'expert comptable et de l'expert fiscal (IEC) • Manuel pratique des contrôles et des redressements comptables : Tome 1, 2 et 3 (DELVAUX, FRONVILLE, SERVAIS) • Les Apports d'universalité ou de branche d'activités (DEWAELE, DELVAUX) • La transformation des sociétés commerciales (DELVAUX) • Le règlement des litiges et l'offre de reprise dans les sociétés (LAGA, DE LEENHEER, DELVAUX)
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en expertise comptable approfondie	EXCA9CE	5		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		